



Figure 1- Localisation des principaux constats sur fond orthophoto IGN 2022 et cartographie du zonage réglementaire du PPR approuvé de La Possession (en rouge : zone R1, en orange : zone R2). En vert : cadastre. En blanc : isolignes 10m MNT IGN 2011. L'étoile rouge localise la zone de départ de l'éboulement ayant impacté l'habitation du 25 route de Mafate (parcelles AR731/733). L'étoile bleue localise le constat de rejet d'eau pluviale en tête de falaise et exposant les habitants en pied.